

saigne infos

Le marché Chiens à Saignelégier en liberté



A l'initiative de quelques citoyens de Saignelégier et alentours, producteurs ou non, le marché du samedi matin à Saignelégier a vu le jour en octobre 2016 (photo). Partant du constat qu'il manquait un espace convivial dans le village, l'idée du marché était, outre de proposer à différents producteurs de vendre leurs marchandises sans intermédiaire, d'animer une place du village.

Après deux saisons, le constat est encore mitigé, la qualité est là et les producteurs qui sont présents régulièrement avec des produits bio ou d'autres marchandises de fabrication artisanale ont réussi à maintenir une offre intéressante et de saison. Mais, malgré les efforts de chacun pour assurer les permanences, il est actuellement difficile pour eux de rentabiliser les matinées. Probablement aussi

parce qu'il manque de la variété sur les étalages, les productions saisonnières aux Franches-Montagnes sont de courte durée! C'est pourquoi le comité du marché souhaiterait aujourd'hui amener d'autres producteurs et un éventail plus large de marchandises, notamment fruits et légumes. Des appels sont régulièrement lancés, la porte est ouverte aux personnes, commerçants, producteurs intéressés. La clientèle en serait d'autant plus motivée et alléchée! Le marché, c'est une manière de consommer différemment. Une alternative d'achat pour une clientèle consciente de ce qu'elle achète et de l'origine des produits. C'est aussi un lieu où les rencontres, discussions, échanges de conseils sont possibles! Le marché est ouvert tous les samedis matin de 8 h 30 à 12 h 30 sur la place Roland-Béguelin, à chacun d'en profiter!

Le comité du marché

Les beaux jours revenus, les toutous bien aimés sortent prendre l'air: grand bien leur fasse. Mais les lâcher sans surveillance pose problème, encore plus quand ils s'en vont laisser des traces visibles et malodorantes sur les pelouses des voisins. Pour les adultes, c'est déjà extrêmement désagréable de « marcher dans le bonheur » mais lorsque ceux-ci sont parents de très jeunes enfants, qui jouent dans l'herbe, les questions d'hygiène deviennent préoccupantes, tout le monde en conviendra, n'est-ce pas?

Nous comptons sur la compréhension des propriétaires concernés et espérons ne pas devoir prendre des décisions qui, inévitablement, seraient mal perçues, voire onéreuses. Dès lors, nous remercions les personnes concernées de tenir en laisse leur animal de compagnie et de ramasser scrupuleusement leurs déjections.

Projet « Gruère »

Après un premier projet auquel il n'a pas été donné suite, le dossier « Gruère » est à nouveau d'actualité suite à son inscription dans le plan directeur cantonal par le Parlement en 2015. Il est inutile de rappeler que ce projet concerne la commune de Saignelégier, notamment pour des questions de pression touristique et de sécurité, aussi bien dans le périmètre de l'étang que sur la route cantonale et les chemins alentours. Un groupe de travail conduit par le Service cantonal de l'économie, en collaboration avec l'Office de l'environnement et Jura Tourisme planche sur l'avant-projet. La commune de Saignelégier, qui participe activement à ce groupe de travail, a exigé que la problématique du parcage, respectivement de l'accueil soit réglée en priorité. Pour l'instant, le dossier est au stade de la réflexion et plusieurs scénarios sont envisagés. Le projet devra avant tout être évolutif et se fera en concertation directe avec les habitants de La Theurre, les propriétaires fonciers concernés,

notamment de la scierie ainsi que les gérants de l'auberge. Quelque 140 000 personnes visitent chaque année cette réserve naturelle exceptionnelle. Ce projet, en plus des infrastructures d'accueil à réaliser

sans délai, doit s'inscrire dans un concept global de protection du site et de développement touristique à l'échelle non seulement de la commune de Saignelégier, mais aussi de toute la région.



Vivons en bonne harmonie

Les autorités communales se réjouissent du développement de leur village, notamment les constructions dans les nouveaux quartiers. Or, il arrive que de nouveaux arrivants ignorent les us et coutumes – et les règlements communaux – qui gèrent la vie du village et de ses habitants. Afin que tous vivent en bonne harmonie, il est utile de rappeler l'art. 54 du Règlement de police qui indique que, dans les zones habitées, l'utilisation de machines (tondeuses à gazon, tronçonneuses, motoculteurs...) est réglementée comme suit: interdit les dimanches et jours fériés, du lundi au vendredi: autorisation de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 20 h 00 et les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 ainsi que de 13 h 30 à 19 h 00. Nul doute que, en respectant ces heures, la vie sera plus conviviale dans tous les quartiers du village!

Nouveau responsable des services externes

Suite au départ de Gilles Schlüchter, le Conseil communal a porté son choix sur la candidature de Pierre Froidevaux. Agé de 32 ans, marié et père d'un enfant, M. Froidevaux est domicilié à Saignelégier. Après un apprentissage dans le secteur automobile, il a poursuivi sa formation professionnelle dans les métiers de l'électricité et de la maintenance des bâtiments. Chez son dernier employeur, à la tête d'une équipe de plusieurs

personnes, il était responsable de la planification des interventions de maintenance. Pierre Froidevaux reprendra donc le poste de responsable des services externes. L'importance de ces services n'est plus à démontrer, notamment avec l'extension des zones bâties de la commune. De plus, et compte tenu du vieillissement du réseau d'eau potable, il devient urgent d'y consacrer du temps afin d'en limiter les pertes. Pour toutes ces raisons, le Conseil communal

a jugé opportun de repourvoir le poste de chef des services externes et d'avoir à nouveau une équipe de la voirie au complet. Le Conseil communal souhaite donc la bienvenue à Pierre Froidevaux qui a pris ses fonctions au début juillet. Il tient également à remercier Gilles Schlüchter pour son engagement au service de notre commune pendant plus de dix ans. Enfin, les autorités disent merci à Séverin Guenot pour avoir assuré l'intérim.

Camping de Goumois



L'heure de la retraite a sonné pour le gardien du camping de Goumois. Vito Pugliese a passé plus que 20 ans au camping Au Vieux Pont. Lui et sa femme Béatrice ont consacré une bonne partie de leur vie au camping, toujours le souci du détail et au service des campeurs. Les autorités communales remercient Monsieur Pugliese pour toutes ces années de travail et de dévouement dans notre camping au bord du Doubs et lui souhaitent les meilleurs vœux pour sa retraite bien méritée.

Le gardien est remplacé par Vincent Girardin, un habitant de Goumois. Depuis tout petit, il connaît le camping et la plupart des « saisonniers ». Le conseil se réjouit de collaborer avec Monsieur Girardin et lui souhaite beaucoup de plaisir dans ce nouveau défi.

Repas des aînés

A vos agendas ! Les communes de Saignelégier, Le Bémont et Muriaux ainsi que les paroisses catholique et réformée auront le plaisir de vous inviter à la halle du Marché-Concours pour un repas le

mardi 18 septembre 2018

Une invitation personnelle parviendra aux personnes de 70 ans et plus dans le courant du mois d'août prochain.

La responsable du dicastère, Sophie Lüthi, remercie de tout cœur les membres de la commission de l'action sociale, Mesdames Tina Girardi, Marie-Claude Guenot, Mélanie Nappiot et Valérie Pic de leur précieuse collaboration pour la mise en place de ce moment de convivialité.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer.

Stationnement au chemin des Sorbiers

Nous profitons de l'occasion pour rappeler qu'il est interdit de stationner sur la place de retournement qui se situe au bout du chemin des Sorbiers à Saignelégier. Des places de parc sont à disposition, si besoin, à l'entrée de la rue. Le Conseil communal serait également reconnaissant aux personnes qui souhaitent se rendre chemin du Murgier ou chemin Fin-Du-Droit, de prendre préférentiellement le chemin de Saint-Nicolas qui mène au quartier du Graiteux, afin de diminuer les nuisances pour les riverains du quartier de la Combe. Nous vous remercions d'avance de votre collaboration.

